

FICHE DE POSTE

Date de mise à jour : 27/07/2023 BAC

I – DEFINITION DU POSTE

1	ETABLISSEMENT : CENTRE HOSPITALIER DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE Pôle Administratif – Direction juridique et des droits des patients (DJP) – Service de l’action sociale et éducative (SASE) – Unité : Service social de psychiatrie – Equipe Mobile de Réhabilitation (EMR)
2	LIBELLE DU POSTE : Educateur spécialisé
3	NIVEAU DE RESPONSABILITE : 3
4	CATEGORIE DE LA MAQUETTE FUTURE : B
5	CATEGORIE DE LA MAQUETTE ACTUELLE : B
5	FILIERE DE LA MAQUETTE FUTURE : FSE
6	IMPUTATION BUDGETAIRE : Budget annexe de la Psychiatrie CHAPITRE : 64 ARTICLE : 11 PARAGRAPHE : 21 CODE POSTE : 2120
7	LOCALISATION GEOGRAPHIQUE : IDV – Tahiti – Pirae – Taaone
8	FINALITE / DESCRIPTIF SYNTHETIQUE (maximum 50 mots) : L’éducateur spécialisé affecté en équipe mobile de réhabilitation (EMR) participe au sein d’une équipe pluridisciplinaire, à la prise en charge socio-éducative en réhabilitation sociale, de patients adultes souffrant de troubles psychiatriques ou de graves difficultés psychologiques. Il aide les patients à retrouver un niveau d’autonomie de vie. Il effectue les actes professionnels relevant de sa compétence tels que décrits dans les annexes I et II de l’arrêté du 22 août 2018 relatif au diplôme d’État d’éducateur spécialisé, auprès d’adultes souffrant de troubles psychiques.
9	EFFECTIFS ENCADRES A B C D Autres NOMBRES : Néant
10	SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT : Conseiller technique de l’action sociale et éducative – Directeur juridique et des droits des patients
11	MOYENS SPECIFIQUES LIES AU POSTE : - Poste informatique partagé du service d’affectation ; - Téléphones fixe et portable partagé du service d’affectation ; - Voiture de service assurant la mobilité sur l’île.
12	CONTRAINTES ET AVANTAGES DU POSTE : Horaires de travail : Journée continue de 39 heures par semaine (07H30–15H30 du lundi au jeudi ; 07H30–14H30 le vendredi). Déplacements : Ce poste nécessite mobilité, disponibilité et adaptabilité : l’éducateur spécialisé intervient au domicile des patients, en dispositifs d’hébergement, dans les structures externes, partenaires dans la prise en charge. À ce titre le permis B est requis. Il pourra être amené à intervenir sur les unités en collaboration avec les ergothérapeutes pratiquant en intra hospitalier. Particularités : Au titre des fondements de la discipline psychiatrique et du multi partenariat avec les différents intervenants, ce poste requiert d’indispensables compétences relationnelles, en particulier : esprit d’équipe, capacité d’écoute, attitude calme et rassurante, dynamisme et créativité.

13	<p>ACTIVITES PRINCIPALES :</p> <p>Ses missions consistent à « concevoir, conduire et coordonner des actions éducatives et sociales globales des personnes (présentant des déficiences physiques, psychiques et mentales), des groupes ou des familles en difficulté dans le développement de leurs capacités de socialisation, d'autonomie, d'intégration ou d'insertion. » (Répertoire des métiers de la Fonction Publique Hospitalière - Ministère de la Santé nationale).</p> <p><u>Relation éducative dans l'accompagnement médico-social spécialisé :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Accueillir la personne en situation de handicap psychique dans le respect de sa singularité et dans une démarche éthique ; - Instaurer une relation d'alliance et de confiance avec le patient ; - Identifier et analyser les besoins, les demandes et les ressources de la personne ou du groupe (prise en charge collective) ; - Développer une compréhension de la situation du patient ; - Assurer une fonction d'étayage et de repère dans une dimension éthique ; - Contribuer au développement et au maintien de l'autonomie de la personne dans une perspective de réhabilitation. <p><u>Cadre éducatif de l'accompagnement médico-social spécialisé :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Organiser l'espace en se rendant disponible à l'expression de la personne, à sa demande et à ses besoins ; - Mettre en place les actions adaptées aux besoins de la personne et aux objectifs de son programme de soins ; - Recourir à des médiations éducatives ; - Apporter une présence contenante ; - Identifier dans le quotidien de la personne ou du groupe les éléments vecteurs d'un message éducatif. <p><u>Participation et mobilisation des personnes :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Créer les conditions pour mobiliser les ressources de la personne, de la famille, du groupe et de l'environnement pour l'accompagnement médico-social et éducatif ; - Rechercher et soutenir la participation des personnes dans l'accompagnement médico-social et éducatif ; - Créer les conditions pour que la personne soit auteure de ses projets ; - Mettre en application/Utiliser des techniques d'entretien et de recueil de la parole pour favoriser l'expression des personnes ; - Soutenir la personne dans l'accès à ses droits ; - Proposer des situations permettant de favoriser le développement des potentialités de la personne ; - Favoriser les interactions dans un groupe et soutenir les dynamiques collectives ; - Proposer également un espace d'échange accessible et privilégiant la confidentialité des entretiens. <p><u>Conception et conduite de projets médico-sociaux spécialisés :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Encourager l'avis du patient et une démarche co-constructive sur la mise en œuvre de ses projets et les éventuels ajustements à apporter ; - Utiliser des outils de communication adaptés dans les différentes étapes de l'accompagnement ; - Observer, analyser et rendre compte des situations socio-éducatives et thérapeutiques en établissant un diagnostic partagé ; - Co-construire avec le patient, ou son représentant, un projet d'accompagnement à partir d'une analyse partagée de la situation ; - Mettre en œuvre une intervention socio-éducative et thérapeutique individuelle ou collective, un suivi et une évaluation. <p><u>Travail en équipe pluri-professionnelle et communication professionnelle :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - S'inscrire dans un travail d'équipe et dans une dynamique institutionnelle et pluridisciplinaire ; - Assurer en équipe la cohérence de l'action socio-éducative et thérapeutique ; - Elaborer, gérer et transmettre l'information dans un cadre éthique et dans le respect des droits des personnes ; - Rédiger des écrits professionnels en adéquation avec les motifs identifiés, les objectifs visés et les destinataires dans le respect des règles du secret professionnel ; - Représenter le service, l'établissement et toute l'institution du CHPf. <p><u>Dynamiques interinstitutionnelles, partenariats et réseaux :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Mobiliser les acteurs nécessaires à la mise en œuvre du projet socio-éducatif et thérapeutique ; - Construire et entretenir une relation partenariale ; - S'informer et se former pour faire évoluer ses pratiques ; - Rendre compte de l'expérience de terrain pour aider à l'évaluation des dispositifs de politiques publiques et au respect des droits fondamentaux.
14	<p>ACTIVITES ANNEXES :</p> <p><u>Encadrement :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Accueillir et faciliter la formation et l'intégration des nouveaux professionnels et des étudiants stagiaires. <p><u>Formation :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - S'informer et actualiser ses connaissances en santé mentale et sur l'évolution de la profession ;

<ul style="list-style-type: none"> - Participer aux formations proposées ; - Solliciter des formations en lien avec l'évolution des pratiques et des missions. <p>Partenariat institutionnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Porter et promouvoir le projet de service en faveur de l'action sociale et éducative de l'établissement ; - Concourir à l'élaboration du bilan d'activité de l'action sociale et éducative avec les collaborateurs des missions sociales et éducatives de l'établissement ; - Participer à la réunion de service de la direction juridique et droits des patients-service de l'action sociale et éducative, être force de proposition et porteur de l'action éducative ; - Participer au recueil de données pour la formalisation d'un bilan d'activité de service d'affectation en collaboration avec le cadre de santé ; - Participer aux réunions et aux groupes de travail du service et du département/pôle ; - Participer au travail d'élaboration du projet de service et des procédures de l'EMR ; - Être un renfort éducatif dans d'autres services dépendants du département/pôle ; - Gérer et vérifier le matériel mis à sa disposition.
--

II – PROFIL PROFESSIONNEL

15	CADRE D'EMPLOI : ASSISTANT SOCIO-EDUCATIF
16	SPECIALITE SOUHAITABLE : Diplôme d'Etat d'Educateur Spécialisé (DEES)

S: Sensibilisation, A: Application; E: Expert

17	COMPETENCES	S	A	E
	- Mobilité, disponibilité, adaptabilité et écoute ;			X
	- Attitude calme et rassurante, maîtrise de soi ;			X
	- Sens de l'observation, analyse et compte rendu des situations ;			X
	- Dynamisme, créativité et force de proposition ;		X	
	- Capacité de détecter et d'évaluer les besoins du patient, de les analyser, d'identifier la demande d'aide et d'impulser des actions adaptées et co-construites ;			X
	- Evaluation et gestion des conduites à risques des personnes suivies ;			X
	- Evaluation de l'accompagnement en prenant en compte la notion de soins ;		X	
	- Capacité de soutenir et argumenter le point de vue éducatif et positionnement en professionnel ;			X
	- Auto-évaluation et remise en question de sa pratique professionnelle quand nécessaire ;			X
	- Esprit d'équipe, qualités relationnelles et capacité de travailler en équipe pluri-professionnelle ;			X
	- Aisance et rigueur dans la transmission des informations formelles (écrites et orales) ;			X
	- Esprit de synthèse et qualités rédactionnelles ;			X
	- Bonnes connaissances en psychopathologie ;		X	
	- Connaissance de la législation concernant les droits des patients et des personnes ;			X
	- Planification et organisation de son temps ;		X	
	- Bonnes connaissances du cadre institutionnel et des structures relevant de la carte/du réseau sanitaire et social polynésien ;		X	
	- Respect des procédures ;		X	
	- Maîtrise de l'outil informatique ;		X	
	- Application de la déontologie professionnelle (secret professionnel et droit de l'utilisateur notamment) ;			X
	- Connaissance des politiques locales en faveur de l'action sociale ;		X	
	- Maîtrise des langues régionales ;	X		
	- Esprit de décision.			X

18	EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE : Educateur spécialisé ayant déjà exercé en milieu psychiatrique (intra et extra hospitalier) ou dans le milieu médico-socio-éducatif
----	--

19	FORMATION D'ADAPTATION OBLIGATOIRE : AS-400/Te Puta l'oa, Hôpital Manager, DMP-WEB, GTT, ENNOV, Sécurité incendie, CESU
----	---

20	DUREE D'AFECTATION SOUHAITABLE SUR LE POSTE : 4 ans minimum.
----	--

Le chef de service

L'agent

Date :
Signature :

Date :
Signature :